

Réunion du Comité Syndical

du 8 février 2012

CS - 1.05 Approbation du bulletin officiel du 14 décembre 2012

Le huitième jour du mois de février de l'année deux mil douze à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical du S.E.R.T.R.I.D. (Syndicat mixte d'Etudes et de Réalisations pour le Traitement Intercommunal des Déchets), dont le nombre en exercice, titulaires et suppléants est de trente six, légalement convoqués, se sont réunis au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D., sous la présidence de Monsieur Leouahdi Selim GUEMAZI, président.

Etaient présents:

Délégués titulaires :

C.A.B.: MM. Pierre SANTOSILLO, Robert DEMUTH, Daniel FEURTEY, Jean-François ROOST, Denis JEANGERARD, Leouahdi Selim GUEMAZI

S.I.C.T.O.M.: MM. Marcel GRAPIN, Gérard GUYON, Roger-Serge TOUPENCE

C.C.S.T.: MM. André HELLE, Daniel KUNTZ, Claude GIRARD

Délégués suppléants avec voix délibératives :

C.A.B.: M. Olivier MICHAU

S.I.C.T.O.M.: NEANT

C.C.S.T.: NEANT

Préfecture du Terr de Belfort

16 FEV. 2012

Dervice Courner

Délégués suppléants sans voix délibératives :

C.A.B.: NEANT

S.I.C.T.O.M.: M. Jean-Pierre SALVADOR

C.C.S.T.: NEANT

Le quorum est atteint : 13 présents

Etaient excusés

Délégués titulaires :

C.A.B.: MM. Jean-Claude MATHEY, Pascal MARTIN, Mme. Françoise RAVEY

Pouvoir: NEANT

S.I.C.T.O.M: MM. Hervé GRISEY, Roger GAUGLER, Mme. Alexia LAVALLEE Pouvoir: M. Hervé GRISEY à M. Marcel GRAPIN et Mme. Alexia LAVALLEE à M. Gérard GUYON

C.C.S.T.: NEANT

Délégués suppléants :

C.A.B.: MM. Yves DRUET, Claude GIRARD, Pierre BOUCON, Dominique RETAILLEAU, Jean-Pierre DEMARCHE, Jean-Claude MARTIN, Louis HEILMANN, Mme. Céline RAIGNEAU

S.I.C.T.O.M.: MM. Roland GERMAIN, Thierry STEINBAUER, Alain FIORI, Didier SANSIG, Jacques REUILLARD

C.C.S.T.: MM. Jean LOCATELLI, Xavier DOMON, Cédric PERRIN



Réunion du Comité Syndical

du 8 février 2012

CS - 1.05

Approbation du Bulletin Officiel du 14 décembre 2011

RAPPORT

Présenté par M. Leouahdi Selim GUEMAZI Président

Approbation du Bulletin Officiel du 14 décembre 2011

Monsieur le Président invite le Comité Syndical à se prononcer sur le Bulletin Officiel du 14 décembre 2011.

Par 13 voix pour, 2 abstentions (MM. Daniel KUNTZ et Claude GIRARD), le Comité Syndical :

- ADOPTE le Bulletin Officiel du mercredi 14 décembre 2011.

Ainsi délibérée au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D. le 8 février 2012, ladite délibération ayant été affichée par extrait le 1 6 FEV. 2012 conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales. Dépôt en Préfecture le 1 6 FEV. 2012



Leouahdi Selim GUEMAZI